

Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités



Une étude financée par la Dreets Centre-Val de Loire dans le cadre des travaux de la plateforme sociale et réalisée par l'équipe de l'Observatoire régional de santé









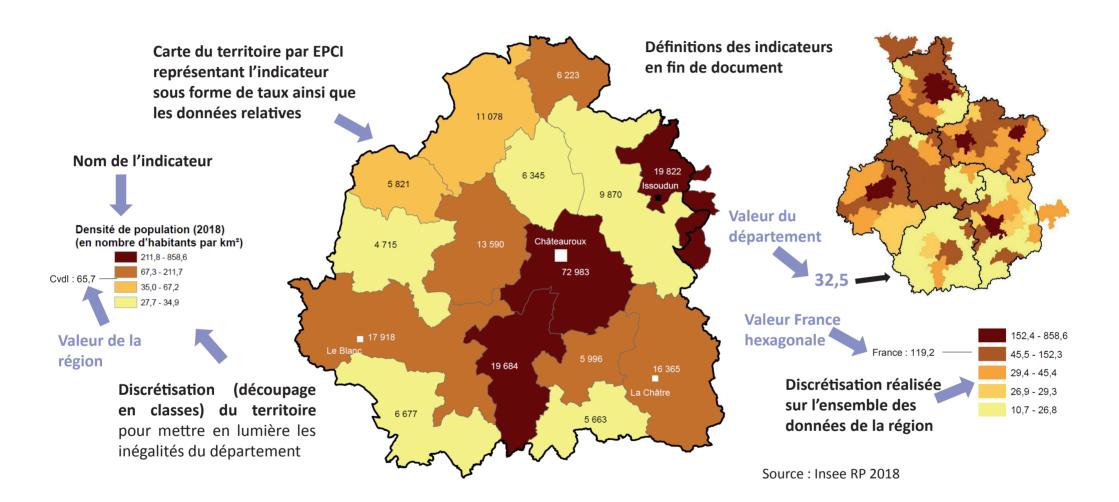




# **Sommaire**

| I.    | Indicateurs démographiques                           | 5-15  |
|-------|--|-------|
| II.   | Indicateurs d'emploi, chômage, revenu                | 16-25 |
| III.  | Indicateurs d'enseignement, scolarité                | 26-31 |
| IV.   | Indicateurs personnes âgées/en situation de handicap | 32-37 |
| V.    | Indicateurs de pauvreté                              | 38-47 |
| VI.   | Indicateurs sur le logement                          | 48-53 |
| VII.  | Indicateurs sanitaires                               | 54-58 |
| VIII. | Les acteurs du social                                | 59-70 |
| XIX.  | Synthèse   | 71    |
| Χ.    | Définitions  | 72    |
| XI.   | Glossaire  | 74    |

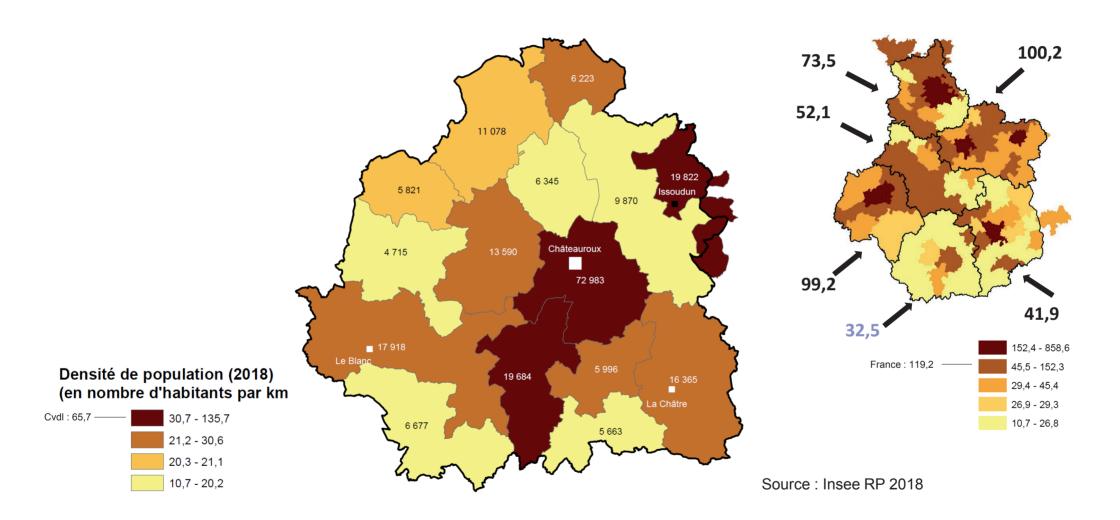
#### **Note de lecture**



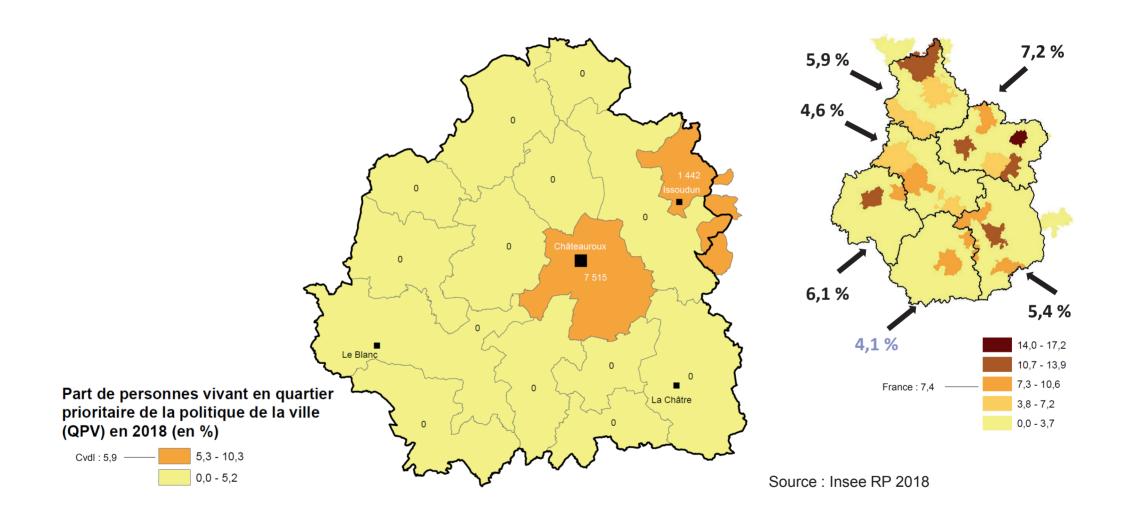


# Indicateurs démographiques

## Densité de population

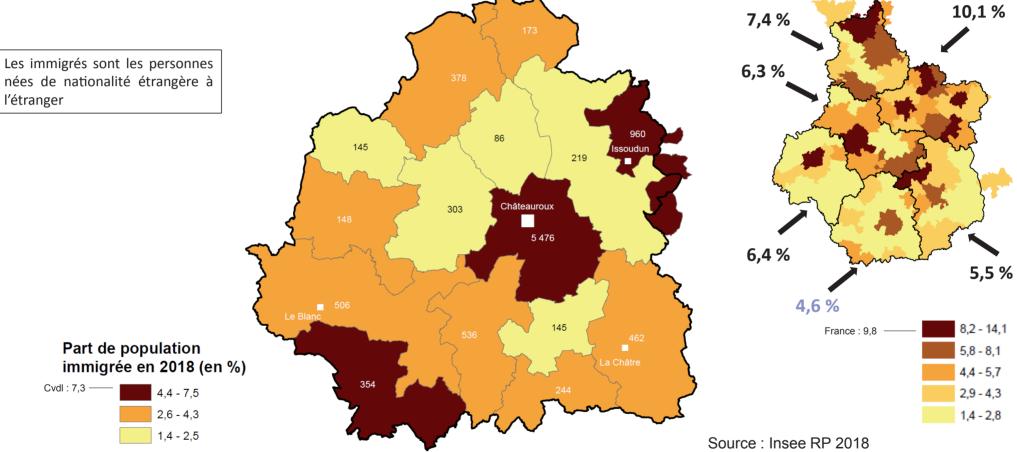


## Population en quartier prioritaire politique de la ville (QPV)

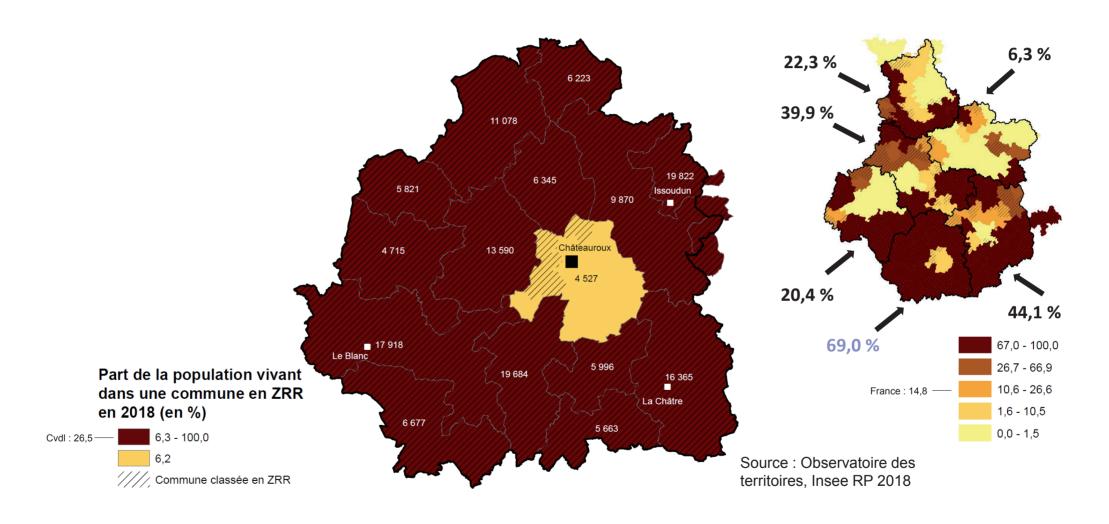


## Population immigrée

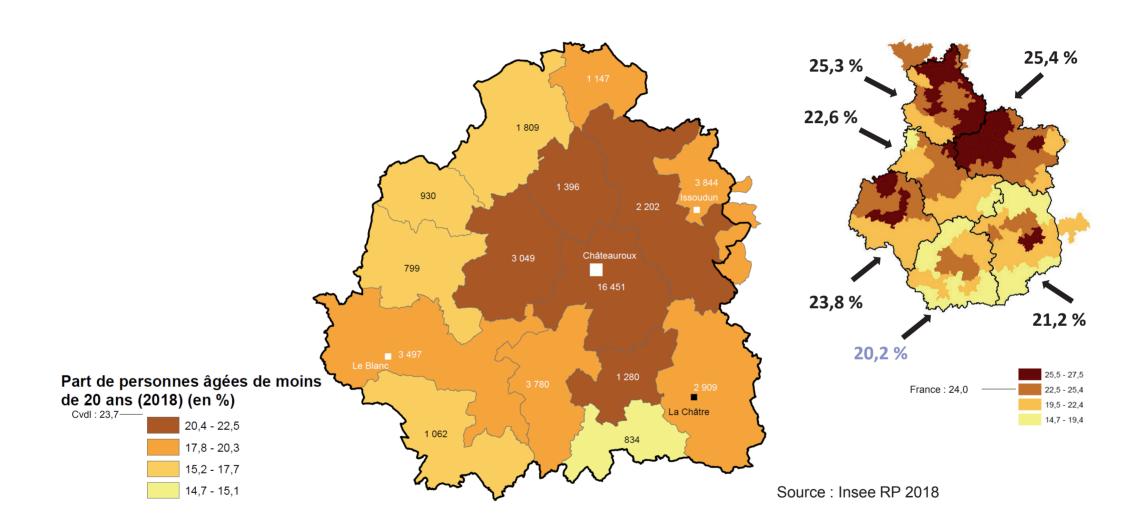
nées de nationalité étrangère à l'étranger



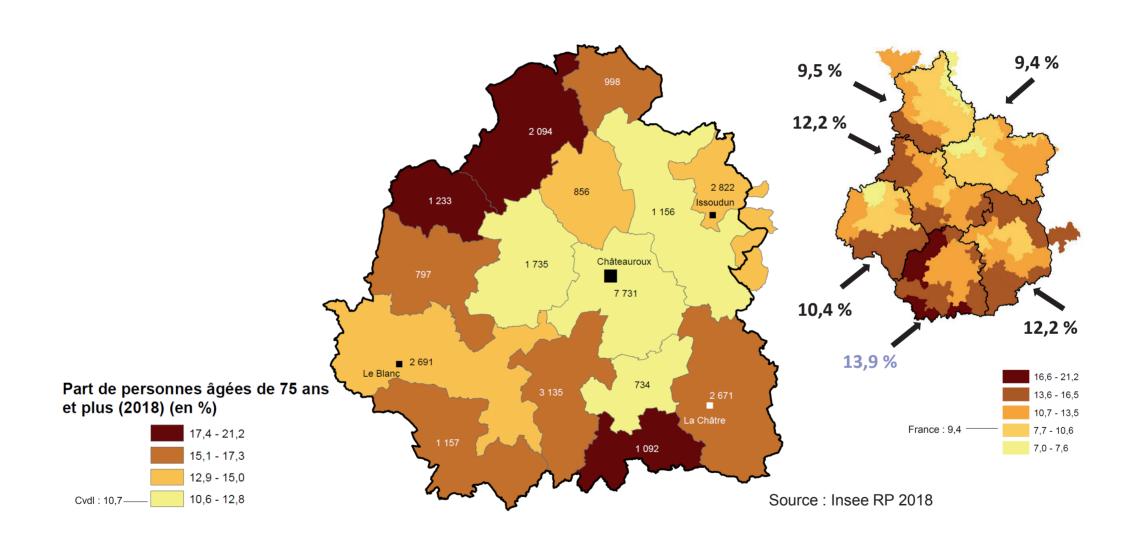
# Population vivant dans une commune classée en zone de revitalisation rurale (ZRR)



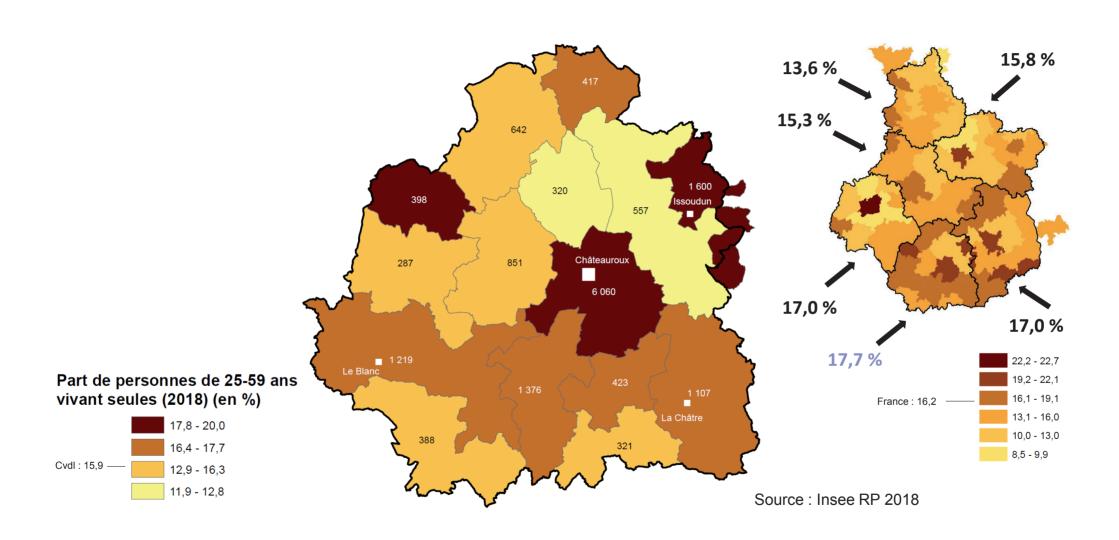
## Population de moins de 20 ans



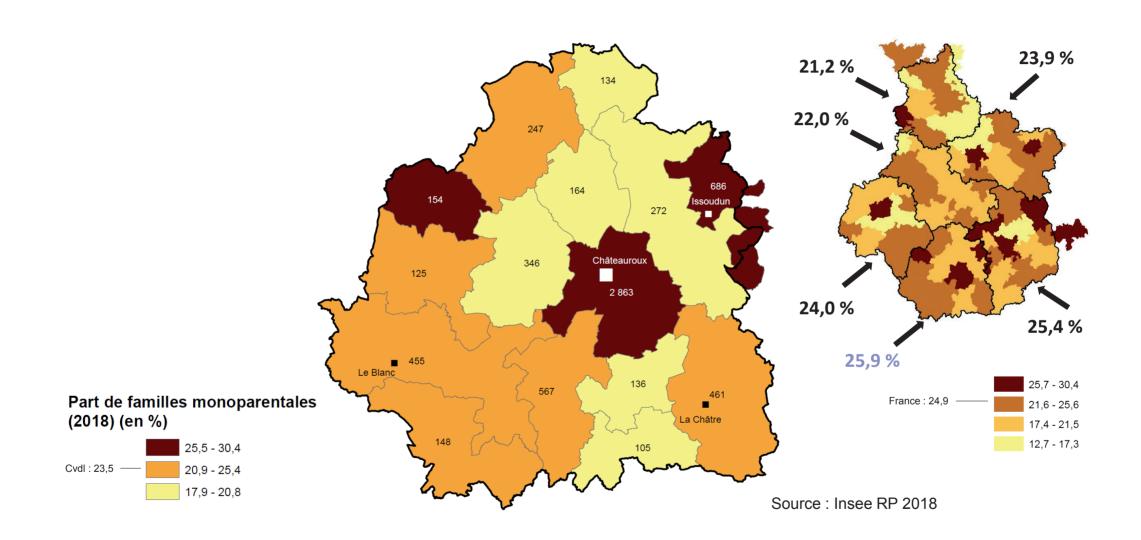
## Population de 75 ans et plus



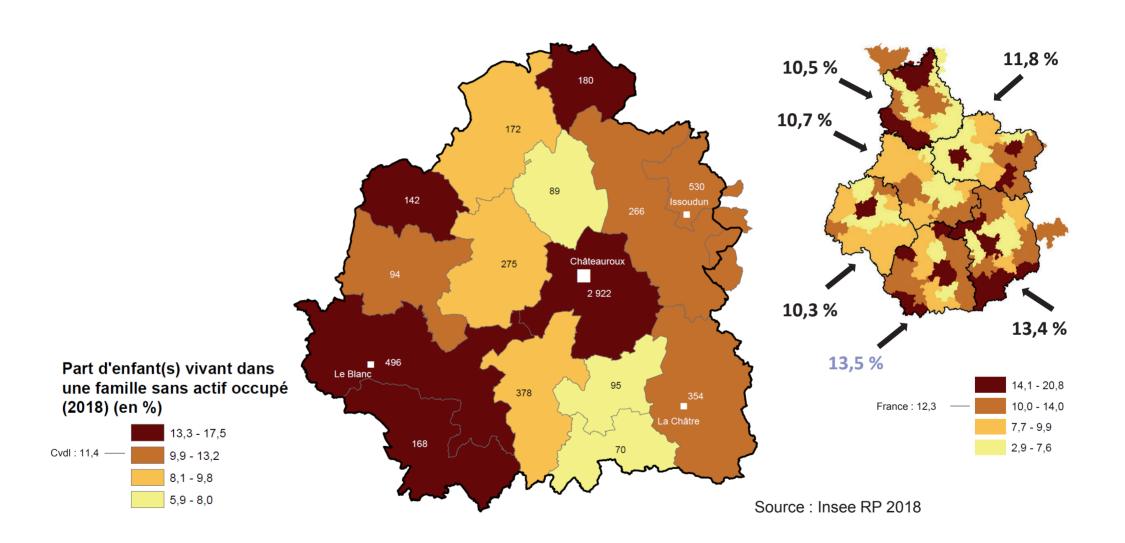
#### **Personnes vivants seules**



## **Familles monoparentales**



## Enfant(s) vivant dans une famille sans actif occupé



#### Synthèse indicateurs démographiques

- Densité de population plus faible qu'aux niveaux national et régional. Une population plus dense sur la CA « Châteauroux Métropole » et sur les CC du « Pays d'Issoudun » et d'« Éguzon - Argenton - Vallée de la Creuse ».
- Part moindre de la population vivant en QPV dans le département comparativement aux niveaux national et régional, une population concentrée sur les CA de « Châteauroux Métropole » et CC du « Pays d'Issoudun ».
- Part plus faible de la population issue de l'immigration dans le département en comparaison des niveaux national et régional. Une population en proportion plus élevée sur les CA de « Châteauroux Métropole », CC du « Pays d'Issoudun » et CC « Marche Occitane Val d'Anglin ».
- Part de la population vivant en ZRR dans le département supérieure aux moyennes nationale et régionale, couvrant la quasi-to-talité du département, excepté la CA « Châteauroux Métropole ».
- Part de jeunes dans le département légèrement inférieure à celle des niveaux national et régional. Le taux de jeunes de moins de 20 ans est en proportion plus élevé sur la CA de « Châteauroux Métropole » et sur les communes autour de la métropole.

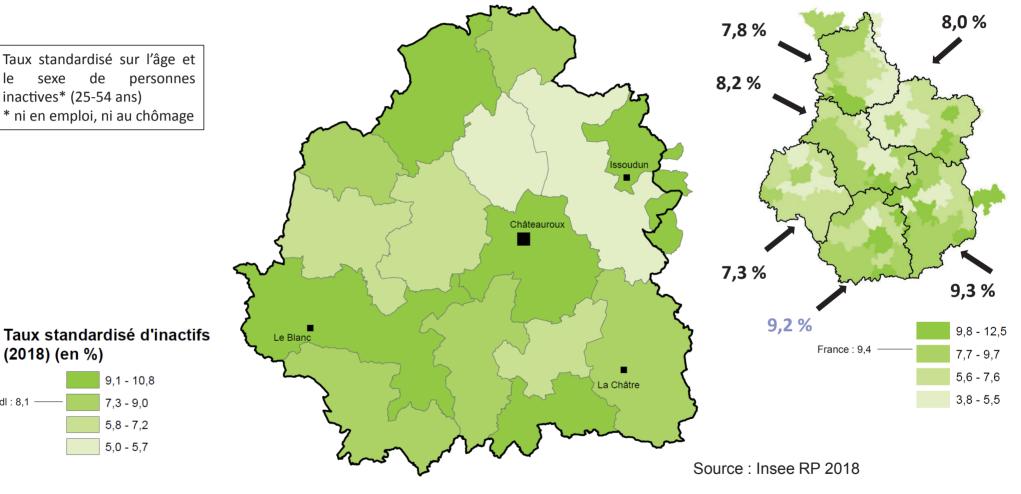
- Proportion de personnes âgées plus importante qu'au niveau national, notamment au nord-ouest et au sud du département. Cependant, en valeur absolue, ils sont plus nombreux sur la CA de « Châteauroux Métropole » et la CC d'« Éguzon Argenton Vallée de la Creuse ».
- Part de personnes vivant seules légèrement supérieure aux moyennes nationale et régionale. Une condition de vie plus fréquente sur la CA « Châteauroux Métropole », la CC « Pays d'Issoudun » et la CC « du Châtillonnais en Berry ». Constats similaires pour les familles monoparentales.
- Taux d'enfant(s) vivant dans une famille sans actif occupé supérieur à celui de la France et de la région, notamment sur la CA « Châteauroux Métropole », la CC « du Châtillonnais en Berry », la CC « Marche Occitane Val d'Anglin », la CC « Brenne Val de Creuse » et la CC du « Pays d'Issoudun ».



# Indicateurs d'emploi, chômage et revenu

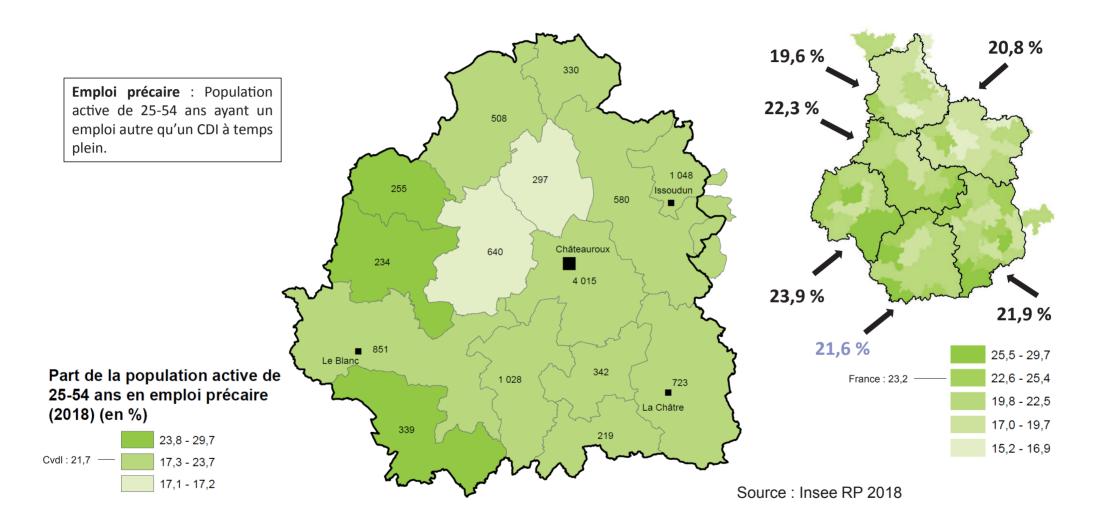
## **Inactifs**

Taux standardisé sur l'âge et sexe de personnes inactives\* (25-54 ans) \* ni en emploi, ni au chômage

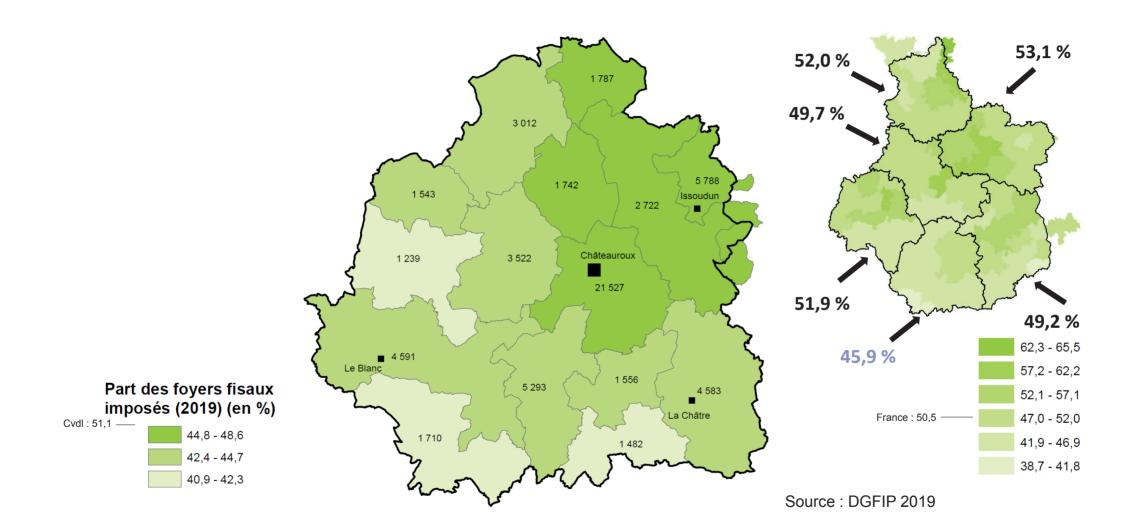


5,0 - 5,7

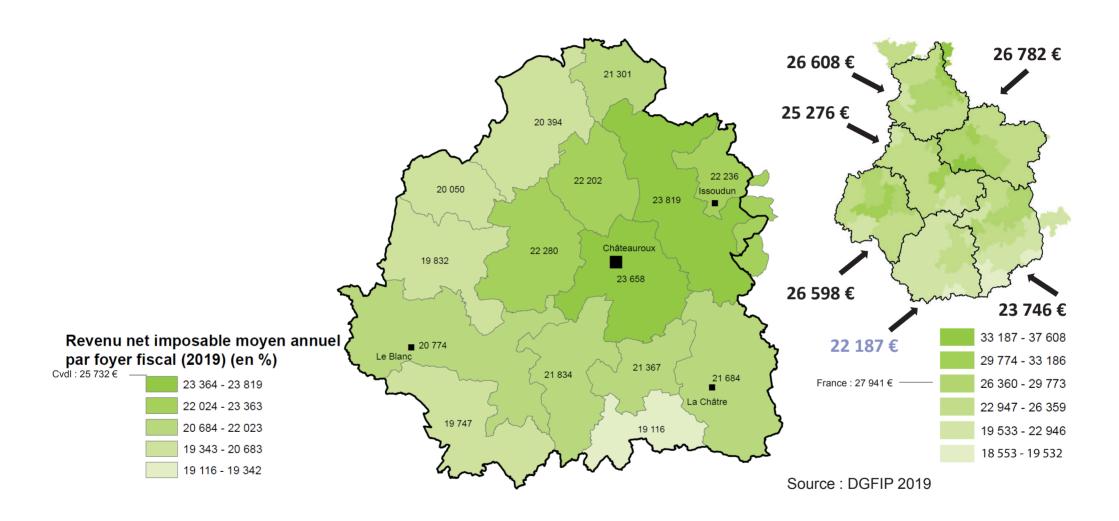
## **Emploi précaire**



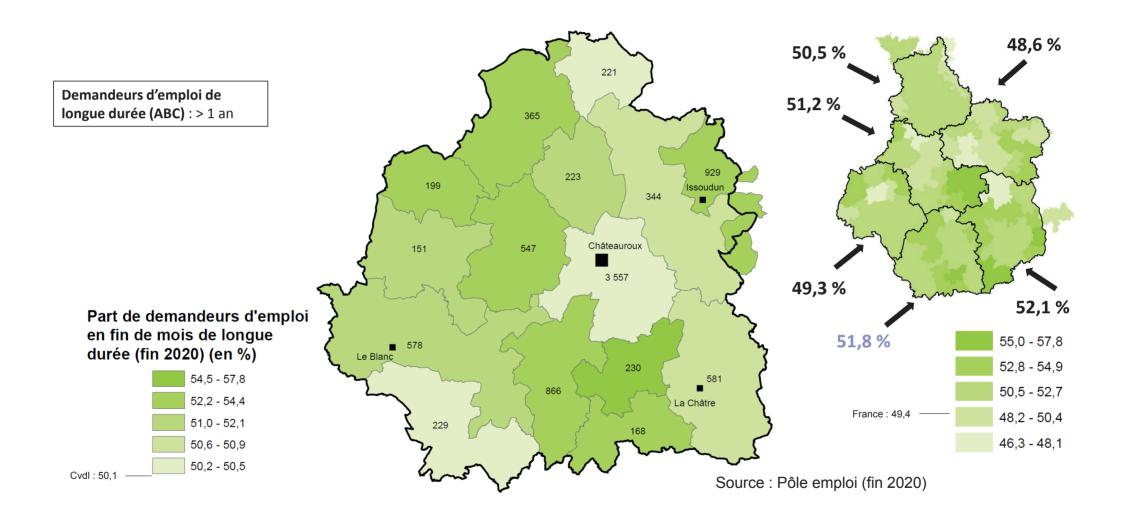
## Foyers fiscaux imposés



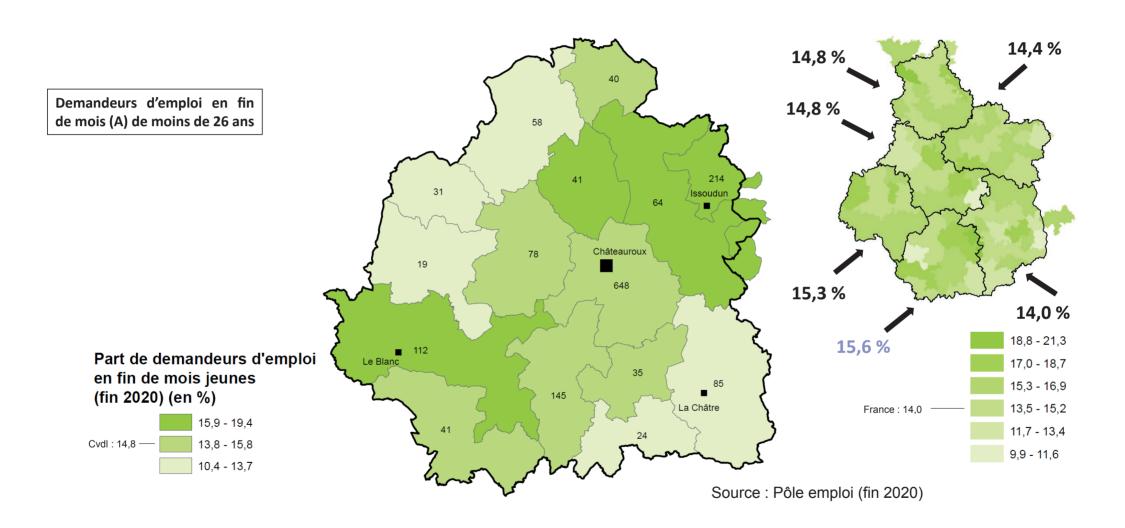
## Revenu médian



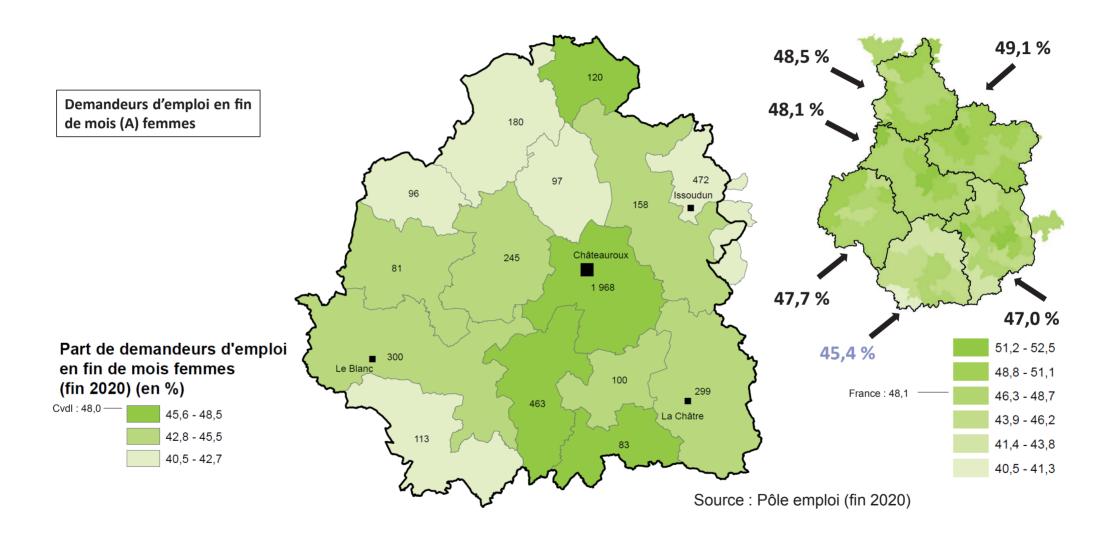
## Demandeurs d'emploi de longue durée



## **Demandeurs d'emploi jeunes**

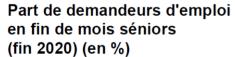


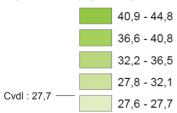
## **Demandeurs d'emploi femmes**

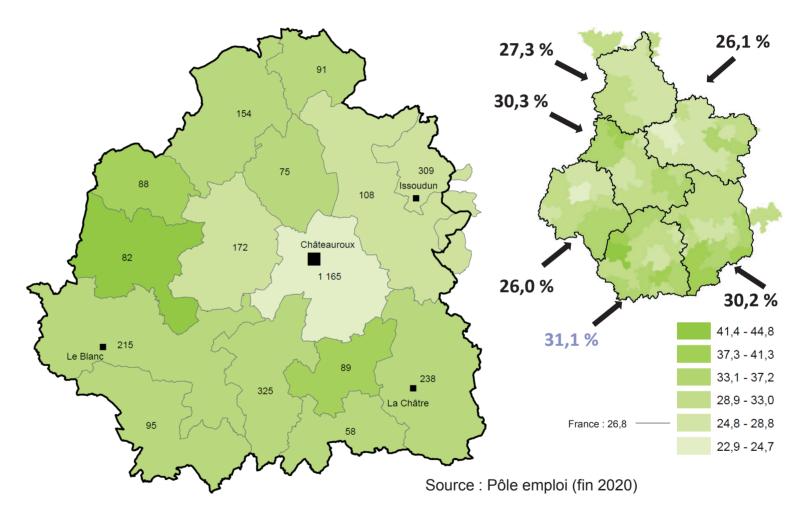


## Demandeurs d'emploi séniors

Demandeurs d'emploi en fin de mois (A) de 55 ans et plus







#### Synthèse indicateurs d'emploi, de chômage et revenu

- Taux d'inactifs sur le département proche de la moyenne française et supérieur au taux régional. Taux le plus élevé sur la CA de « Châteauroux Métropole ».
- Part d'emplois précaires dans le département proche du taux régional et légèrement inférieure au niveau national. Taux les plus élevés sur les CC « Marche Occitane Val d'Anglin », « du Châtillonnais en Berry » et « Cœur de Brenne », en revanche moins élevés sur les CC de la « Région de Levroux » et « Val de l'Indre-Brenne ».
- Part de foyers fiscaux imposés dans le département inférieure aux niveaux national et régional. Parts de foyers fiscaux imposés les plus favorables sur la CA « Châteauroux Métropole » et les CC du nord-est du département.
- Revenu médian du département inférieur à la moyenne française et à celle de la région. Les revenus médians les plus élevés sont sur la CA « Châteauroux Métropole » et la CC « Champagne Boischauts ».

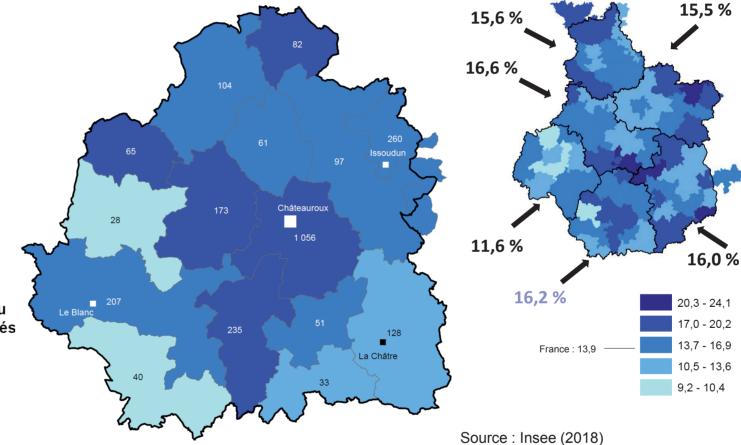
- Part de demandeurs d'emploi de longue durée supérieure aux moyennes française et régionale. Parts plus faibles sur la CA « Châteauroux métropole », la CC « Chabris - Pays de Bazelle » et la CC « Marche Occitane - Val d'Anglin ».
- Part de demandeurs d'emploi jeunes supérieure aux moyennes française et régionale.
- Part de femmes demandeurs d'emploi sur le département inférieure comparativement à la France et la région. Parts plus élevées sur la CA « Châteauroux Métropole » et les CC « Éguzon-Argenton-Vallée de la Creuse », « de la Marche Berrichonne », « Chabris-Pays de Bazelle ».
- Part de demandeurs d'emploi séniors supérieure aux moyennes nationale et régionale. Part plus importante dans la CC « Cœur de Brenne ».



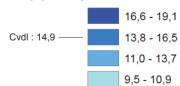
# Indicateurs d'enseignement, scolarité

## Jeunes sortis du système scolaire sans diplôme

Sortis du système scolaire sans diplôme ou avec au plus le CEP, BEPC, Brevet des collèges, DNB.

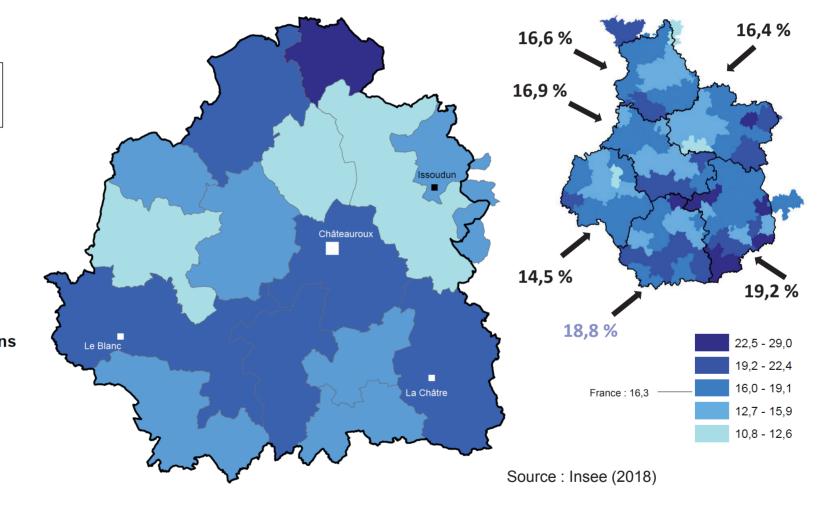


Part de jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire peu ou pas diplômés (2018) (en %)



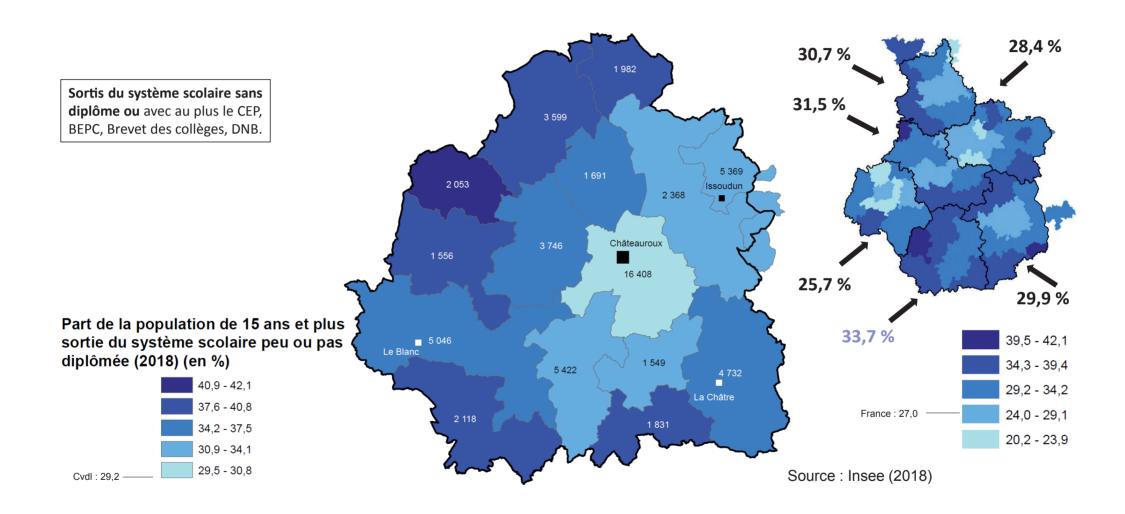
#### Jeunes non insérés

**NEET**: Jeunes de 15-24 ans ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés.

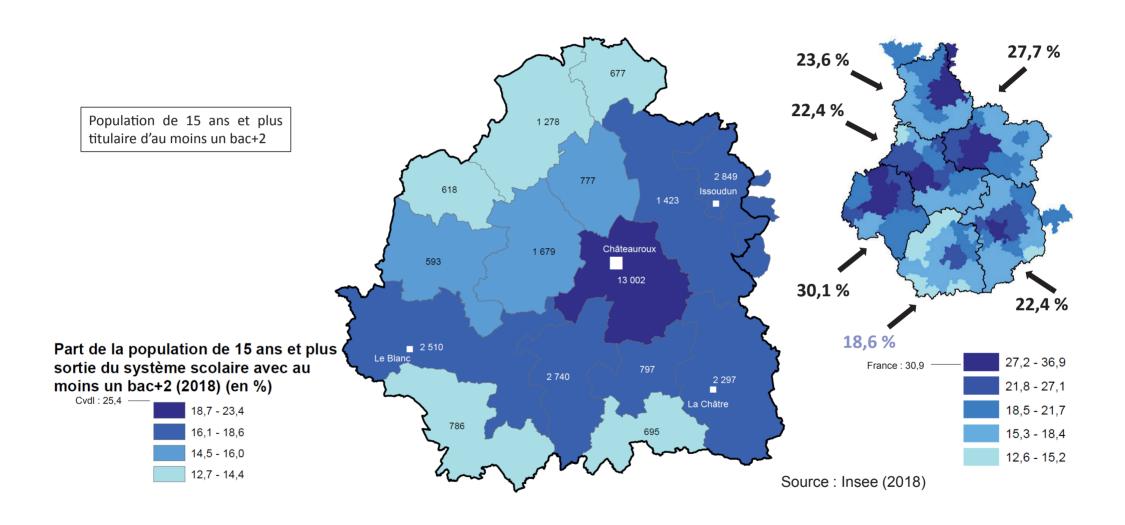


Cvdl: 16,5 — 18,3 - 21,4 15,2 - 18,2 14,4 - 15,1

## Population peu qualifiée

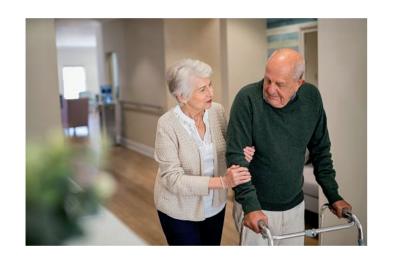


## Population qualifiée (au moins bac+2)



#### Synthèse indicateurs d'enseignement, scolarité

- Part de jeunes sortis du système scolaire sans diplôme dans le département supérieure aux niveaux national et régional. Une situation plus favorable pour les CC « Marche Occitane-Val d'Anglin » et « Cœur de Brenne », a contrario, moins favorable pour les CC du « Châtillonnais en Berry », « Chabris Pays de Bazelle », « Éguzon Argenton Vallée de la Creuse », « Val de l'Indre Brenne » et la CA « Châteauroux Métropole ».
- Part de jeunes non insérés dans le département supérieure aux moyennes française et régionale. Part plus élevée dans la CC « Chabris - Pays de Bazelle ».
- Part de la population de 15 ans et plus avec un faible niveau de diplôme dans le département supérieure aux moyennes française et régionale, et ce, pour l'ensemble des communes du département.
- Part de la population de 15 ans et plus avec un niveau de diplôme d'au moins bac + 2 dans le département inférieure aux moyennes régionale et nationale. La part la plus élevée se situe sur la CA « Châteauroux Métropole ».

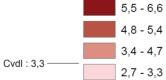


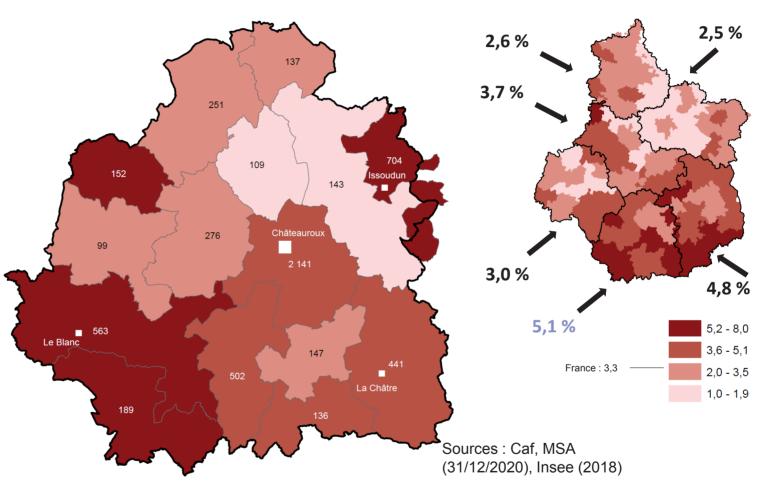
# Indicateurs personnes âgées/en situation de handicap

## Allocation adulte handicapé (AAH)

**AAH** : aide financière qui permet aux personnes en situation de handicap d'avoir un minimum de ressources.







#### Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

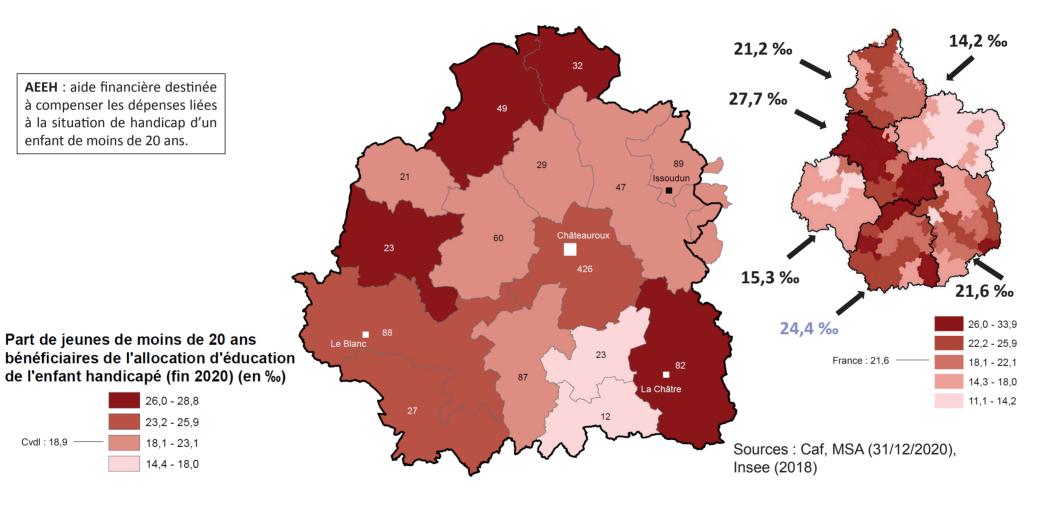
**AEEH**: aide financière destinée à compenser les dépenses liées à la situation de handicap d'un enfant de moins de 20 ans.

26,0 - 28,8

23,2 - 25,9

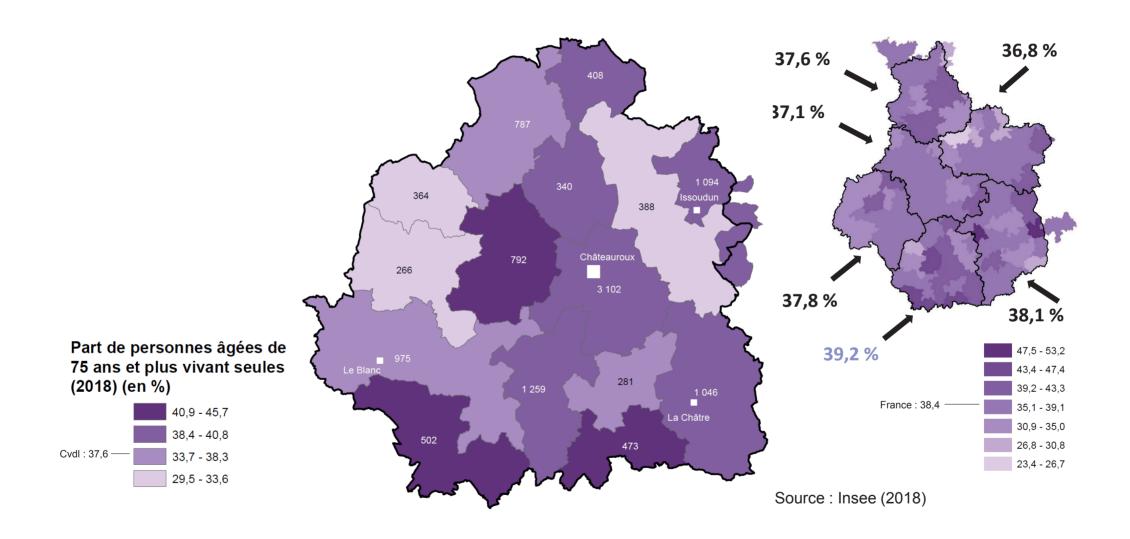
18,1 - 23,1

14,4 - 18,0



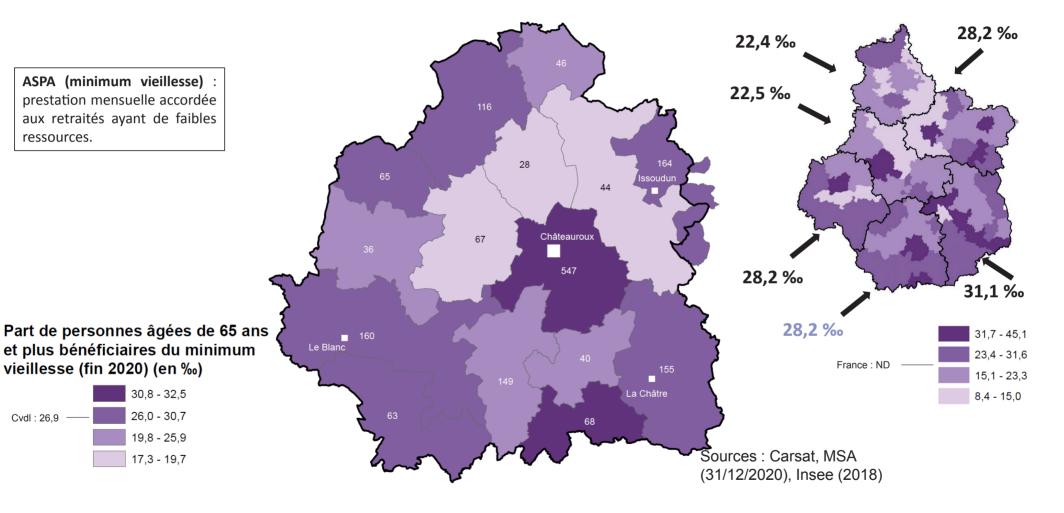
Cvdl: 18,9

## Personnes âgées vivant seules



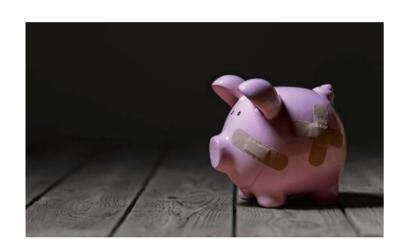
#### Minimum vieillesse

ASPA (minimum vieillesse) : prestation mensuelle accordée aux retraités ayant de faibles ressources.



## Synthèse indicateurs personnes âgées/personnes en situation de handicap

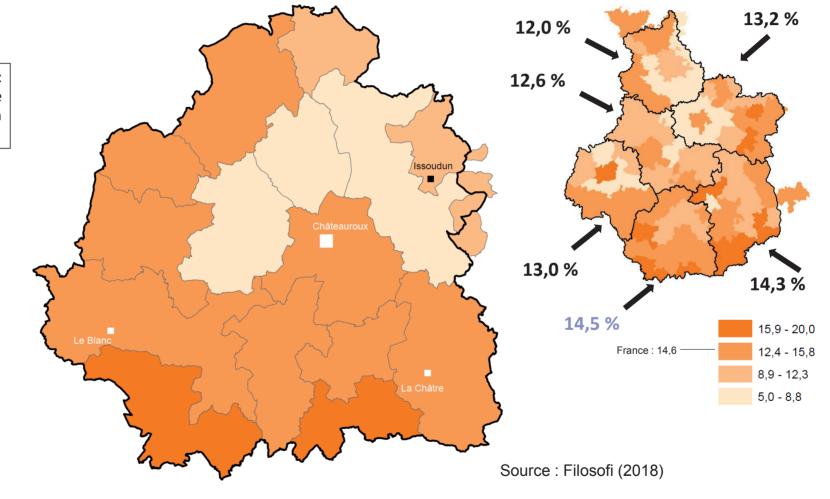
- Part de bénéficiaires de l'AAH dans le département supérieure aux niveaux national et régional. Taux les plus élevés sur la CC du « Pays d'Issoudun » et CC « Brenne - Val de Creuse », toutefois en effectif, le nombre de personnes bénéficiaires de l'allocation est plus important dans la métropole de Châteauroux.
- Part de jeunes bénéficiaires de l'AEEH dans le département supérieure aux moyennes française et du Centre-Val-de Loire. Parts les plus élevées sur les CC « Cœur de Brenne », de «La Châtre et Sainte-Sévère », « Chabris - Pays de Bazelle » et « Écueillé -Valençay ».
- Part de personnes âgées vivant seules sur le département proche de la moyenne nationale et supérieure à celle de la région. Davantage de personnes âgées vivant seules en proportion sur les CC « Val de l'Indre - Brenne », de la « Marche Berrichonne » et « Marche Occitane - Val d'Anglin ».
- Les bénéficiaires du minimum vieillesse sont en proportion plus nombreux dans le département qu'en région, notamment dans le pôle urbain de « Châteauroux Métropole » et dans la CC de la « Marche Berrichonne ».



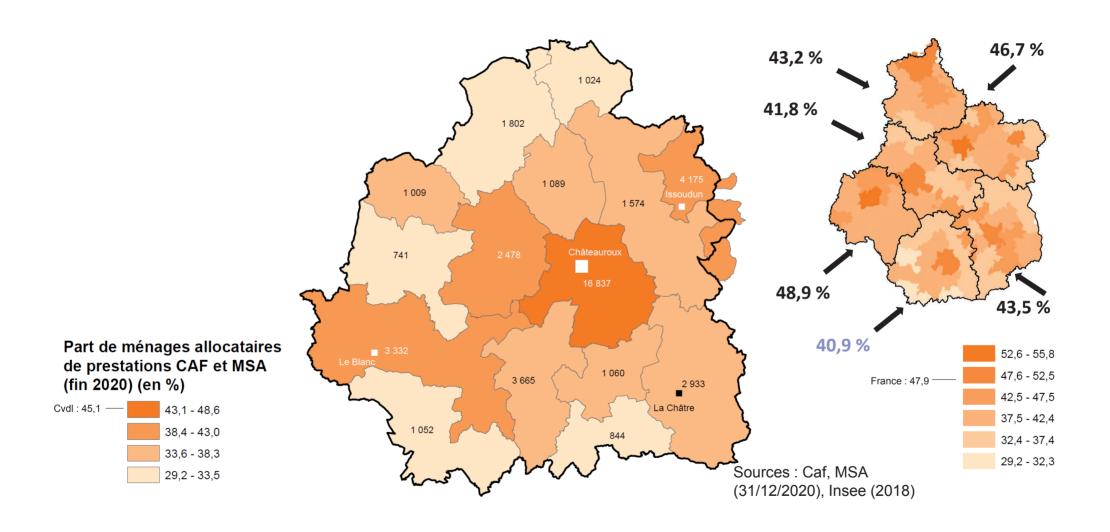
## Indicateurs de pauvreté

### Taux de pauvreté monétaire

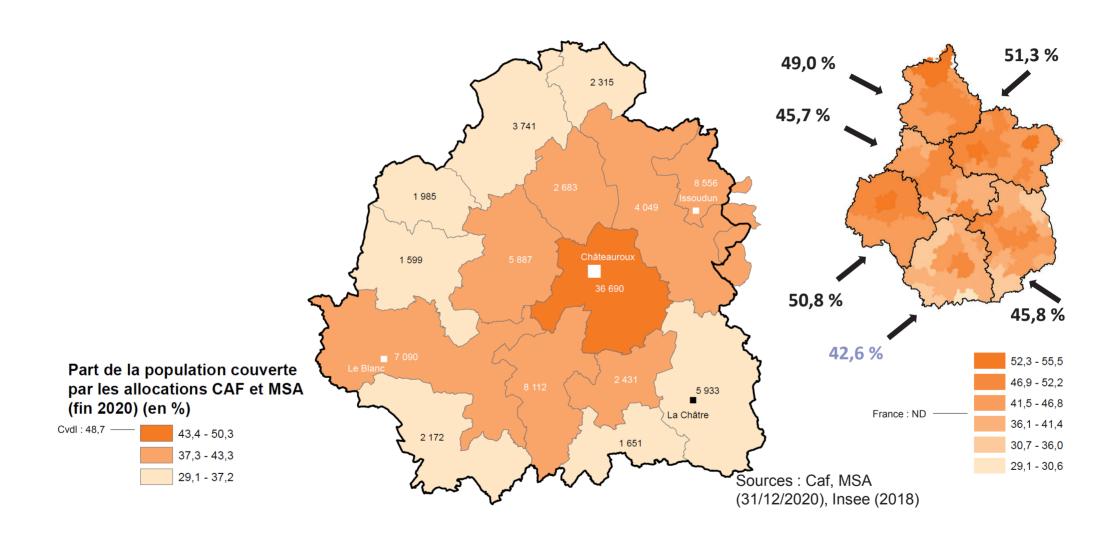
**Taux de pauvreté monétaire** : seuil de 60 % de la médiane des niveaux de vie (définition Eurostat).



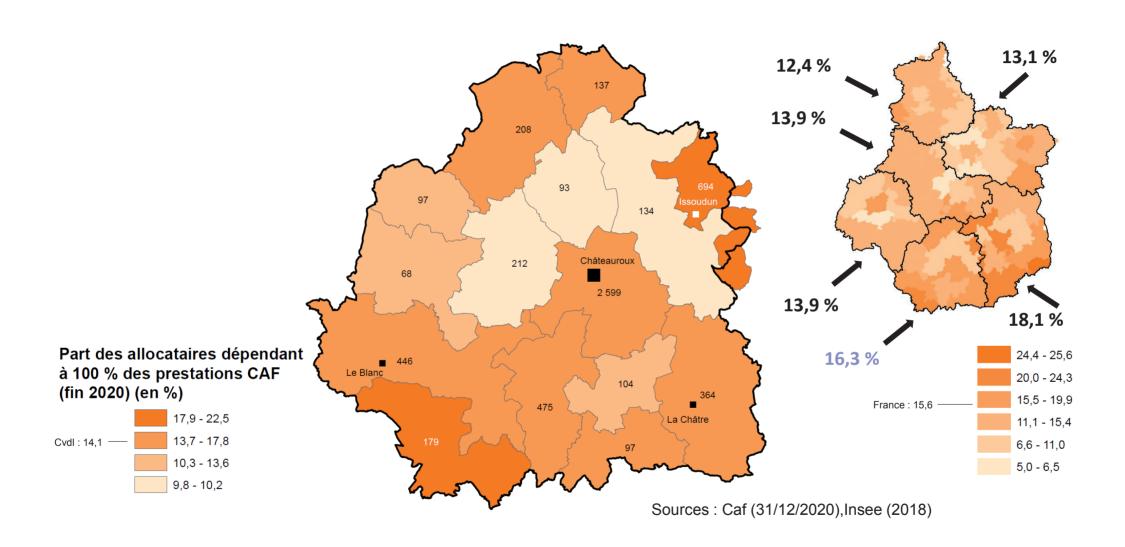
#### Ménages allocataires CAF et MSA



#### Population couverte par les allocations CAF et MSA



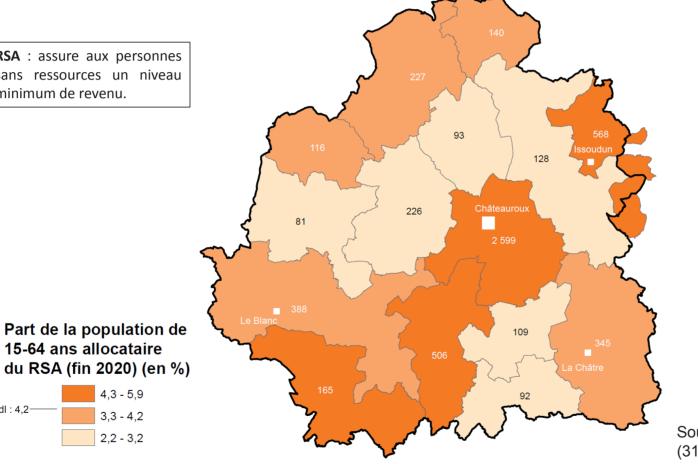
### Allocataires dépendant à 100% des allocations CAF

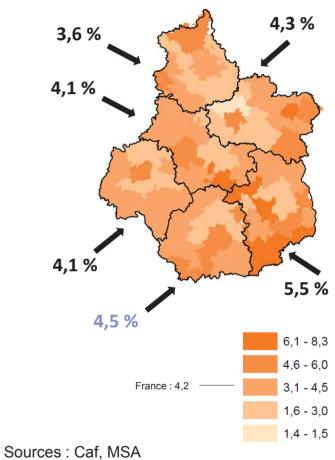


#### **Allocataires du RSA**

**RSA**: assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu.

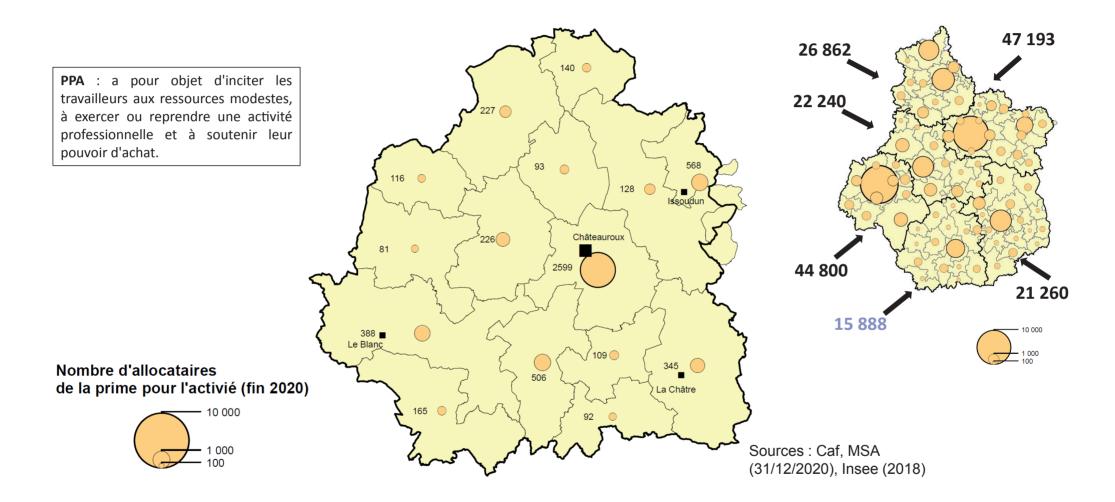
Cvdl: 4,2-



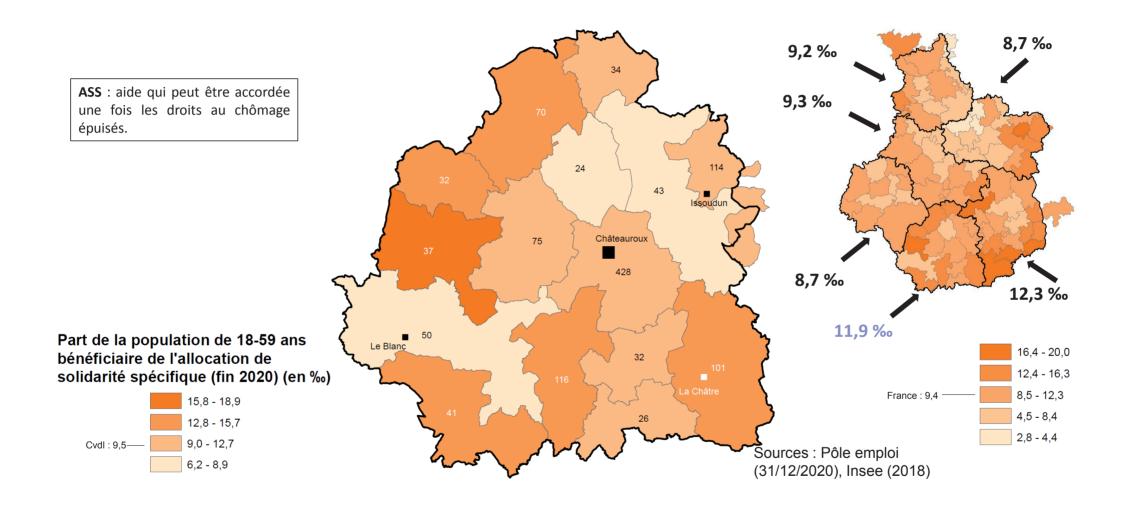


(31/12/2020), Insee (2018)

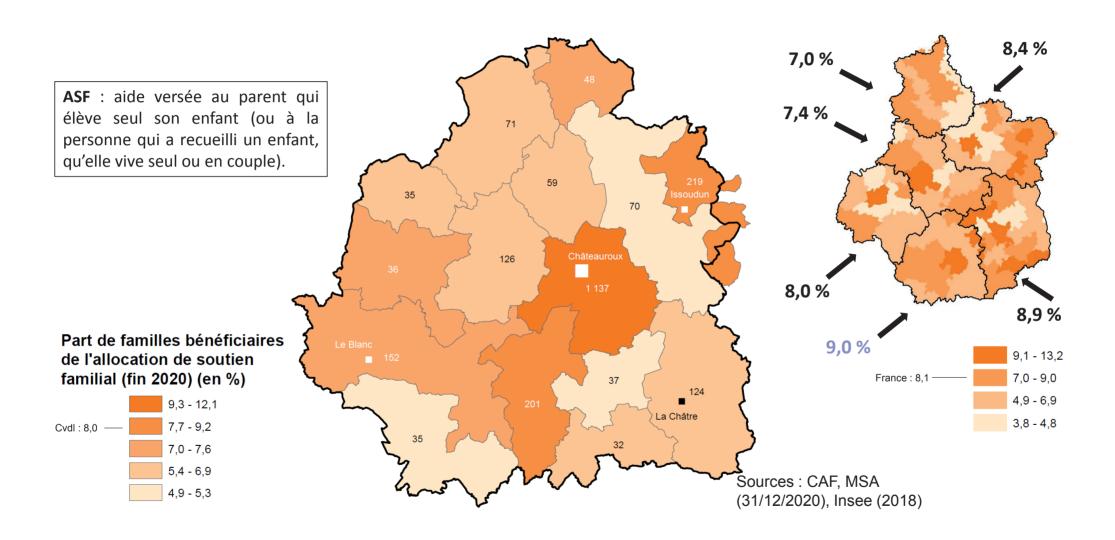
#### **Prime pour l'activité (PPA)**



#### Allocation de solidarité spécifique (ASS)



#### Allocation de soutien familial (ASF)



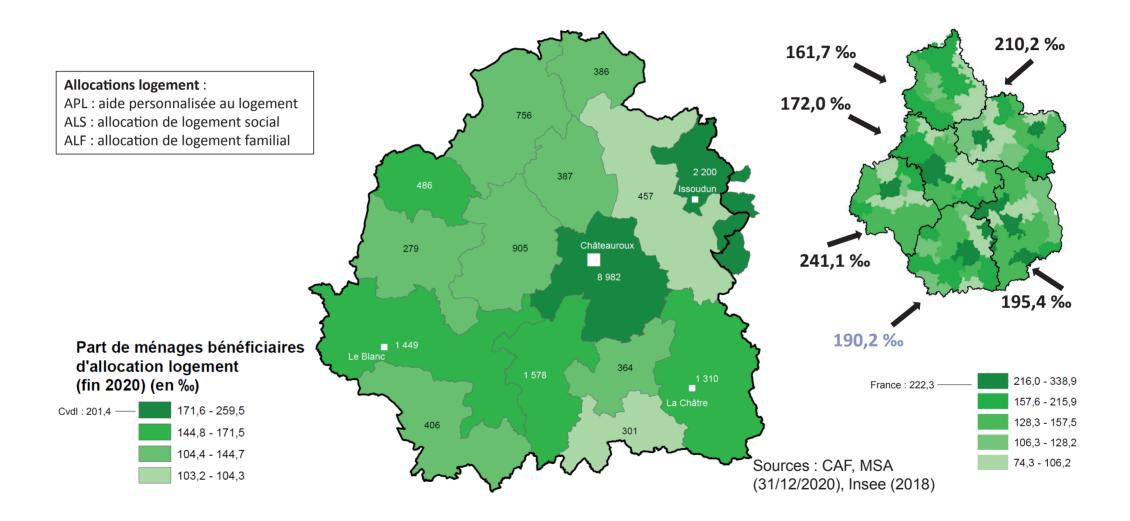
#### Synthèse indicateur de pauvreté

- Le taux de pauvreté du département est proche du niveau national et supérieur au taux régional. Les taux sont plus élevés dans les CC de la « Marche Berrichonne » et « Marche Occitane - Val d'Anglin ». A contrario, ils sont plus faibles dans la couronne nord de la métropole de Châteauroux.
- Le département compte en proportion moins de ménages allocataires CAF et MSA qu'au niveau régional. Le pôle urbain de Châteauroux compte le taux le plus élevé. S'agissant de la population couverte par ces allocations, le même constat est fait.
- La part d'allocataires dépendant à 100 % des prestations CAF sur le département est proche de la moyenne nationale et supérieure au niveau régional. Les taux sont plus élevés dans les communes des CC du « Pays d'Issoudun » et de la « Marche Occitane - Val d'Anglin ».
- Le taux d'allocataires du RSA dans le département est comparable à la moyenne régionale et à celle du national. En proportion, les taux sont plus élevés sur la CA de « Châteauroux Métropole » et les CC du « Pays d'Issoudun », « Marche Occitane - Val d'Anglin » et « Éguzon - Argenton - Vallée de la Creuse ».
- Le taux de bénéficiaires de l'ASS dans le département est supérieur aux moyennes nationale et régionale. Le taux est le plus élevé sur la CC « Cœur de Brenne ».
- Le taux de bénéficiaires de l'ASF dans le département est légèrement supérieur aux moyennes nationale et régionale. Les communes de « Châteauroux Métropole » concentrent les taux de bénéficiaires les plus élevés.

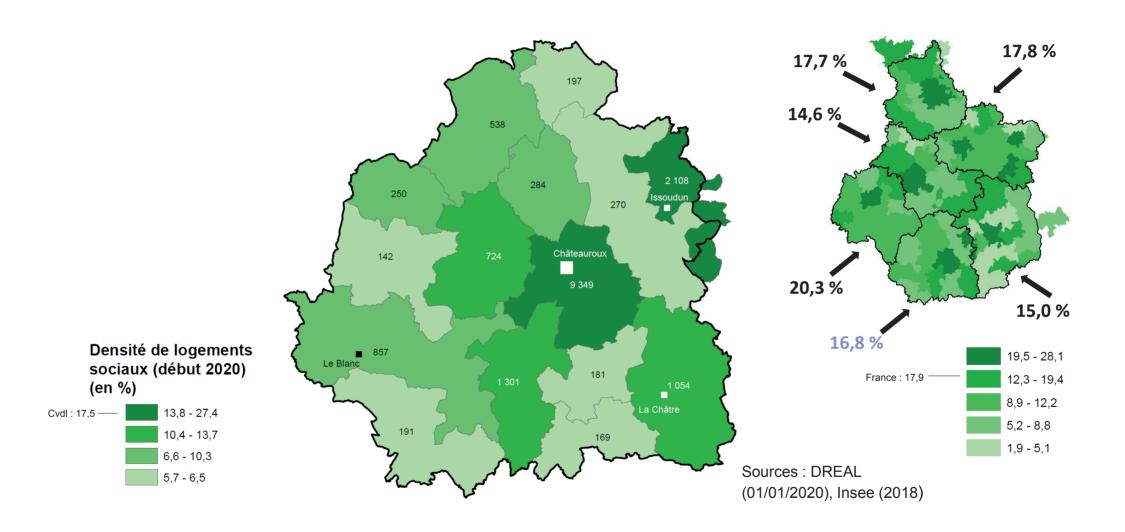


# Indicateurs de logement

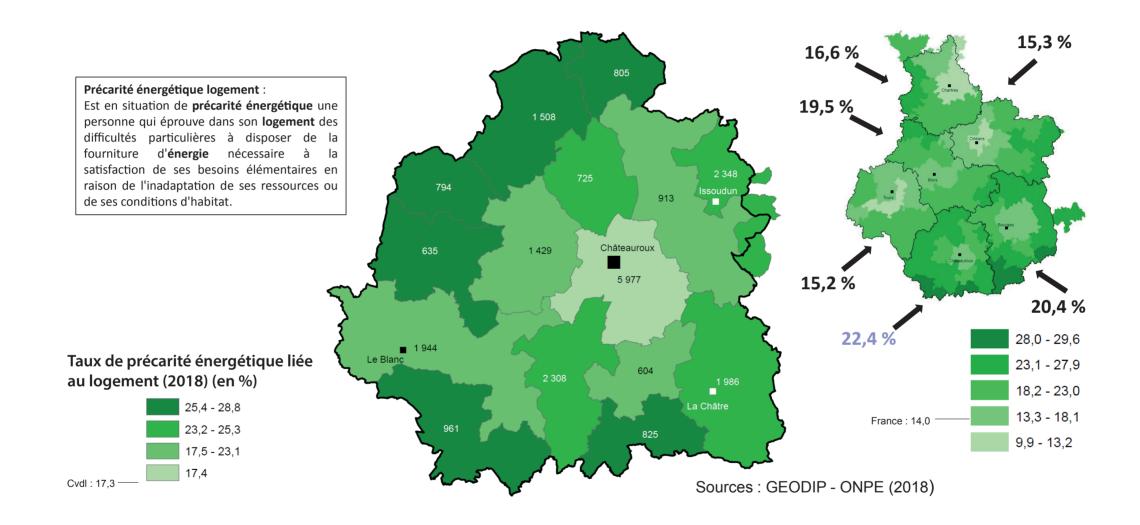
### Bénéficiaires d'allocation logement



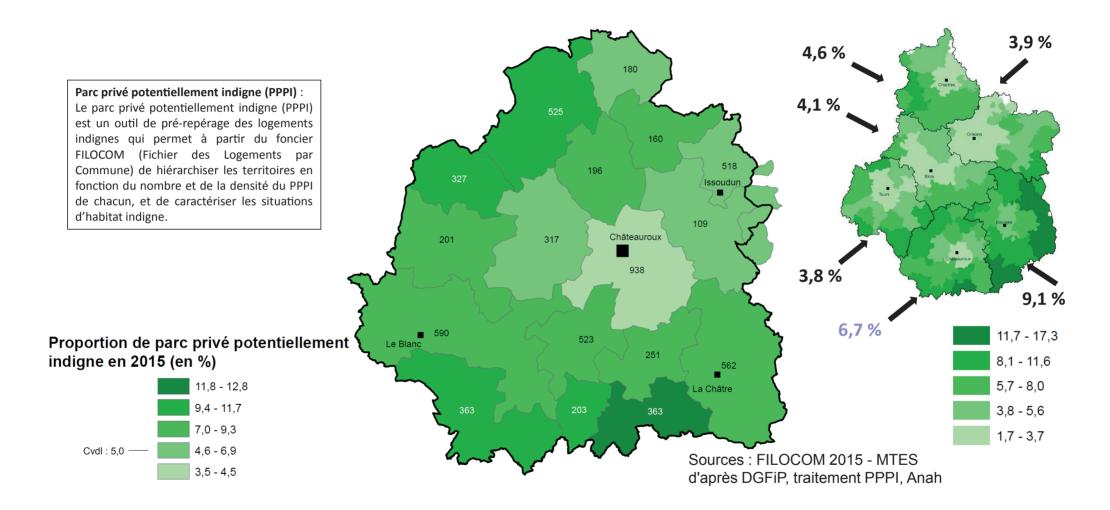
## Densité de logements sociaux



### Précarité énergétique logement



#### Parc privé potentiellement indigne (PPPI)



#### Synthèse indicateurs de logement

- Le taux de bénéficiaires d'une allocation logement dans le département est inférieur aux taux national et régional. Dans la CA « Châteauroux Métropole » et la CC du « Pays d'Issoudun », les taux dépassent le niveau national.
- Le département compte une densité de logements sociaux inférieure aux moyennes régionale et nationale. Les densités de logements sociaux les plus élevées sont sur la CA de « Châteauroux Métropole » et également, sur la CC du « Pays d'Issoudun ».
- Le département compte des proportions de ménages en précarité énergétique lié au logement plus importantes qu'en région, notamment dans le nord-ouest et le sud du département.
- Concernant le parc privé potentiellement indigne, la part de ces logements est un peu plus importante qu'en région. La part la plus élevée est dans la CC « Marche Berrichonne ».

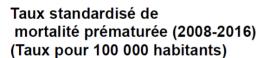


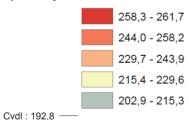
## **Indicateurs sanitaires**

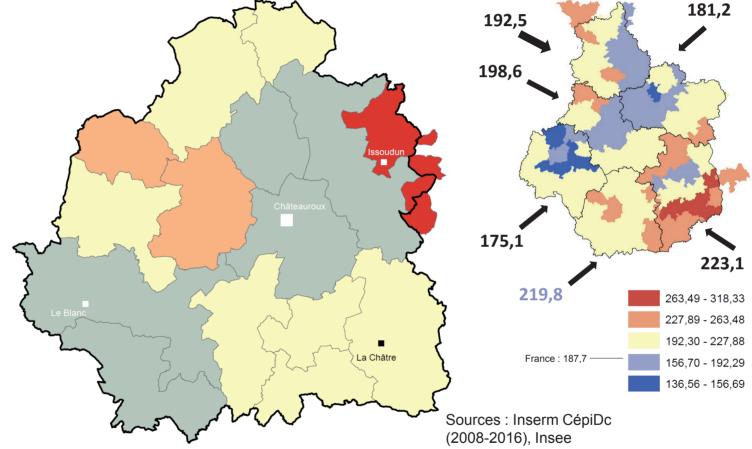
### Mortalité prématurée (<65 ans)

**Taux standardisé sur l'âge**: Population de référence (France hexagonale RP 2006)

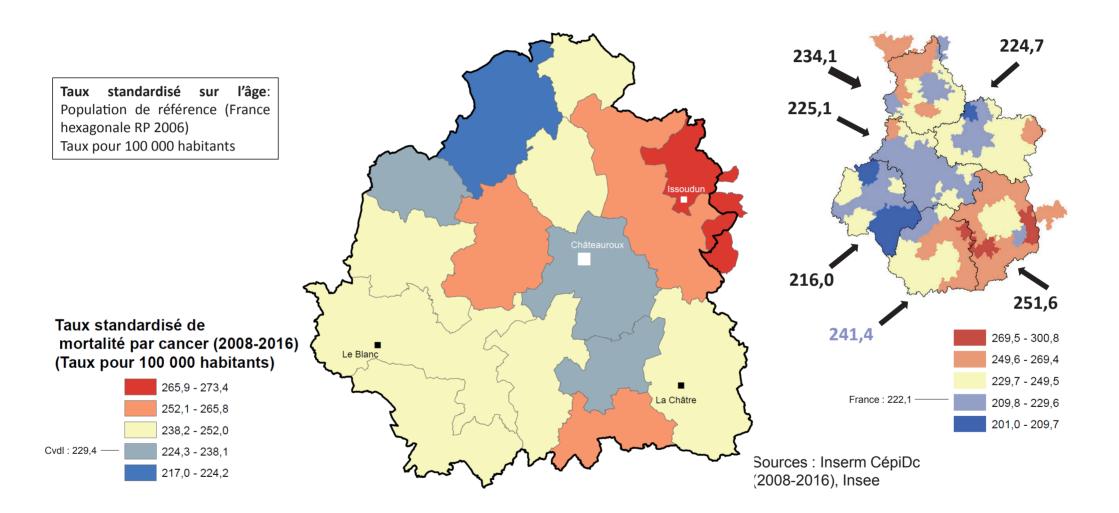
Taux pour 100 000 habitants



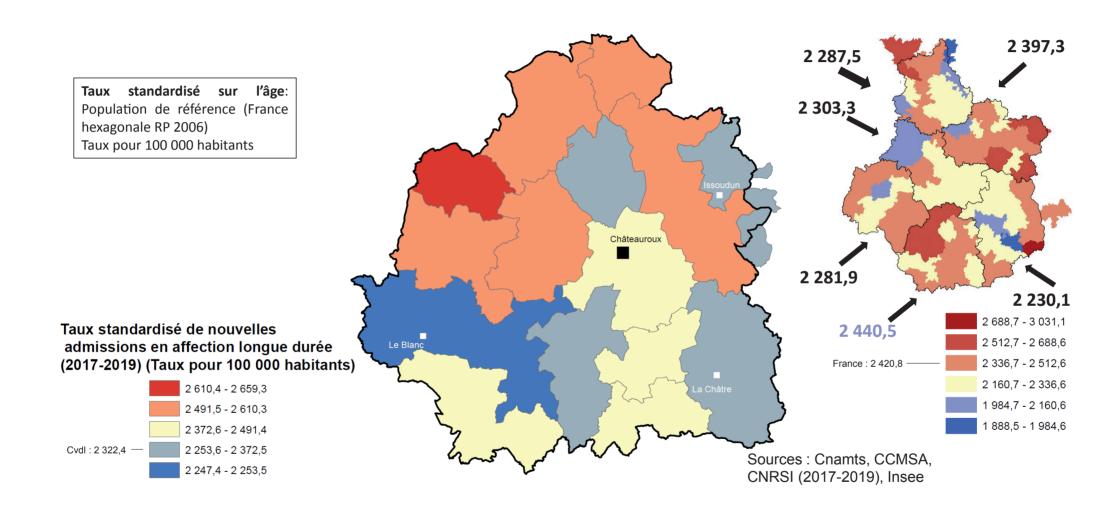




#### Mortalité par cancer



#### **Nouvelles admissions en ALD**



#### Synthèse indicateurs sanitaires

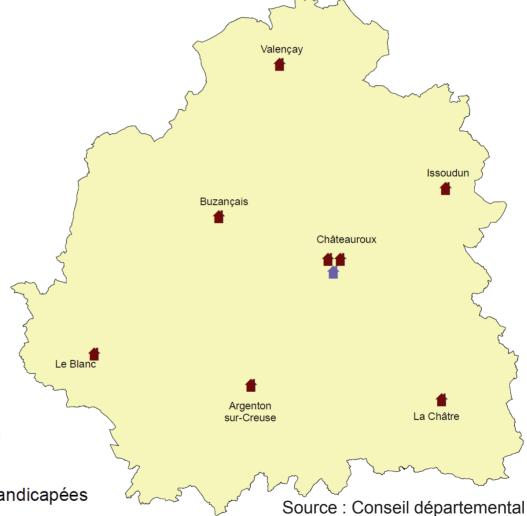
- Le taux standardisé de mortalité prématurée dans le département est supérieur au taux national, et cela sur l'ensemble du département, notamment sur la CC du « Pays d'Issoudun ».
- Concernant les cancers, le taux standardisé de mortalité du département est supérieur à la moyenne nationale. La CC d'«Ecueillé - Valençay» présente le taux le plus faible.
- Le taux de nouvelles admissions en ALD du département est comparable à la moyenne nationale, ce qui peut signifier un accès important aux dépistages et à une prise en charge des pathologies. La CC du « Châtillonnais en Berry » présente le taux le plus élevé.



## Les acteurs du social

### Maisons du département

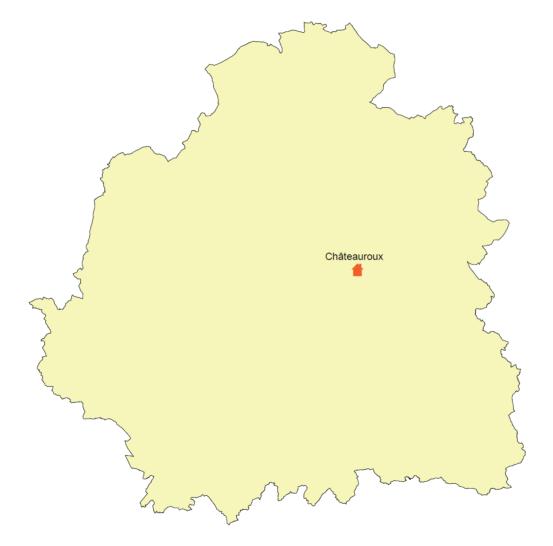
Les Maisons du département et la maison de l'autonomie apportent un soutien de proximité aux familles, aux enfants et aux jeunes. Elles accompagnent les personnes âgées en situation de dépendance et les personnes en situation de handicap pour les aider à retrouver ou développer leur autonomie de vie.



- Circonsriptions d'action sociale et Maison départementale de la solidarité
- Maison départementale des personnes handicapées

#### **Points Conseil Budget**

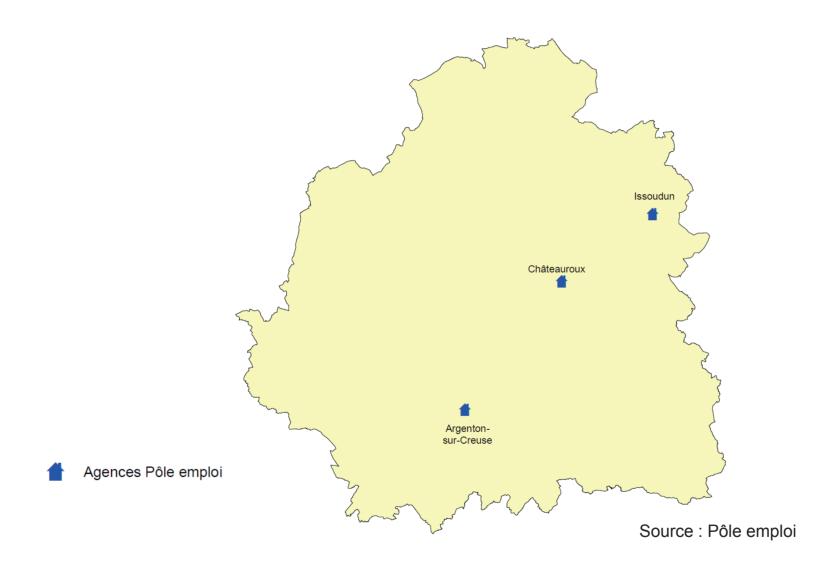
Point Conseil Budget



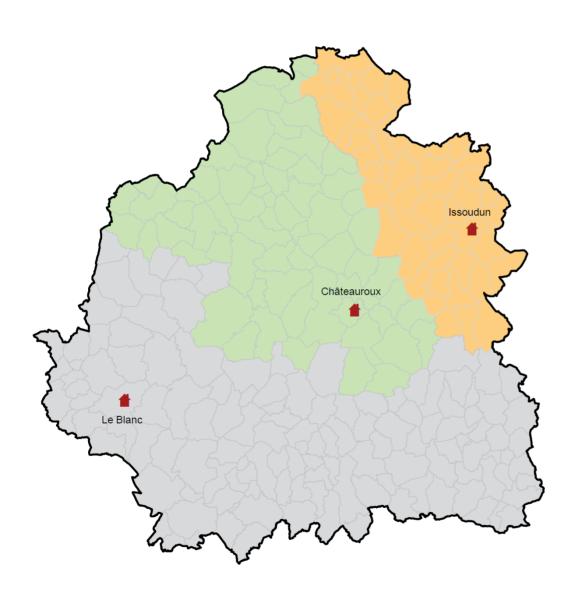
Les Points conseil budget (PCB) sont des structures d'accueil inconditionnel destinées accompagner toute personne difficultés rencontrant des budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement. Les objectifs des PCB sont de prévenir surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire..

Source: DREETS CVdL

## Agences Pôle emploi



#### **Missions Locales**



La **mission locale** est un espace d'intervention au service des jeunes de 16-25 ans. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé. Elle a pour rôle de soutenir les jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité.

Missions Locales

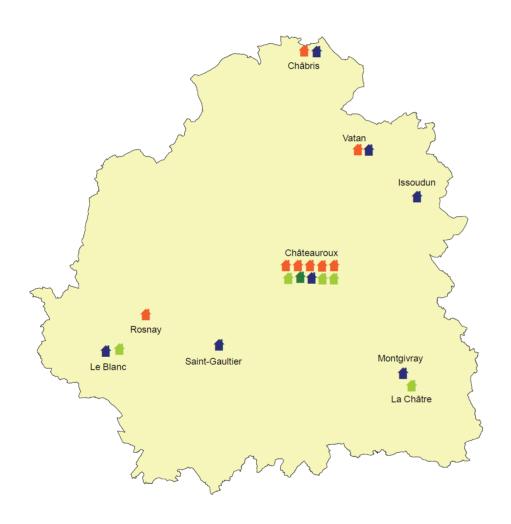
Mission Locale de Châteauroux

Mission Locale Indre Sud

Mission Locale d'Issoudun

Source: Missions Locales

#### Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)



Structures d'insertion par l'activité économique (siège, antennes, permanences) :

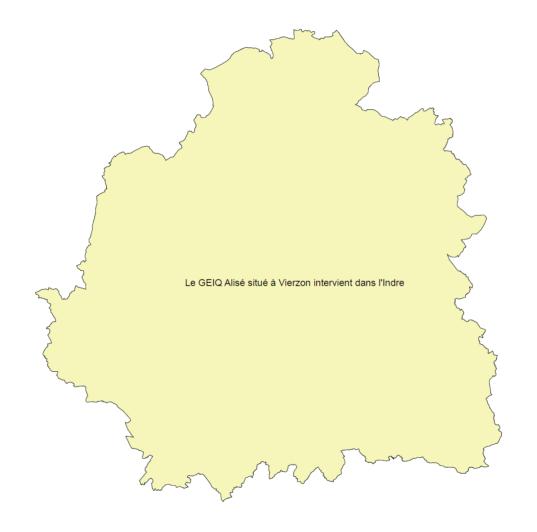
- Entreprises d'insertion (EI)
- full Entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)
- Associations intermédiaires (AI)
- Ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

Les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) sont des structures spécialisées, comme les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les associations intermédiaires (AI), les entreprises d'insertion (EI) ou les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI).

Elles ont pour objectif de permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle.

Source: DREETS CVdL (Mars 2022)

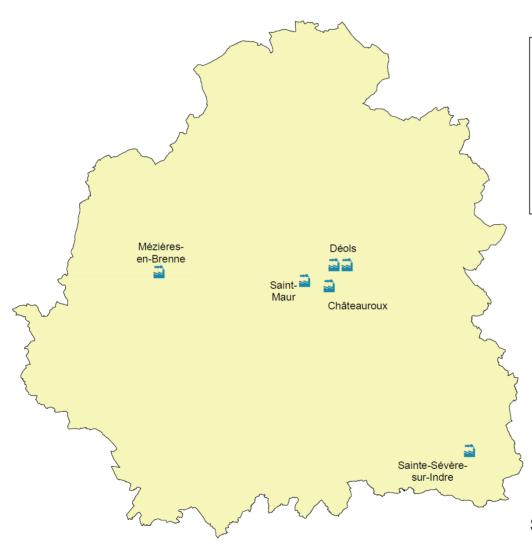
## Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ)



Un **Geiq** est un collectif d'entreprises, piloté par ses adhérents. Il regroupe des entreprises qui parient sur le potentiel de personnes en difficulté d'accès à l'emploi pour résoudre leurs problèmes structurels de recrutement, en organisant des parcours d'insertion et de qualification.

Source: DREETS CVdL (Mars 2022)

#### **Entreprise adaptée**

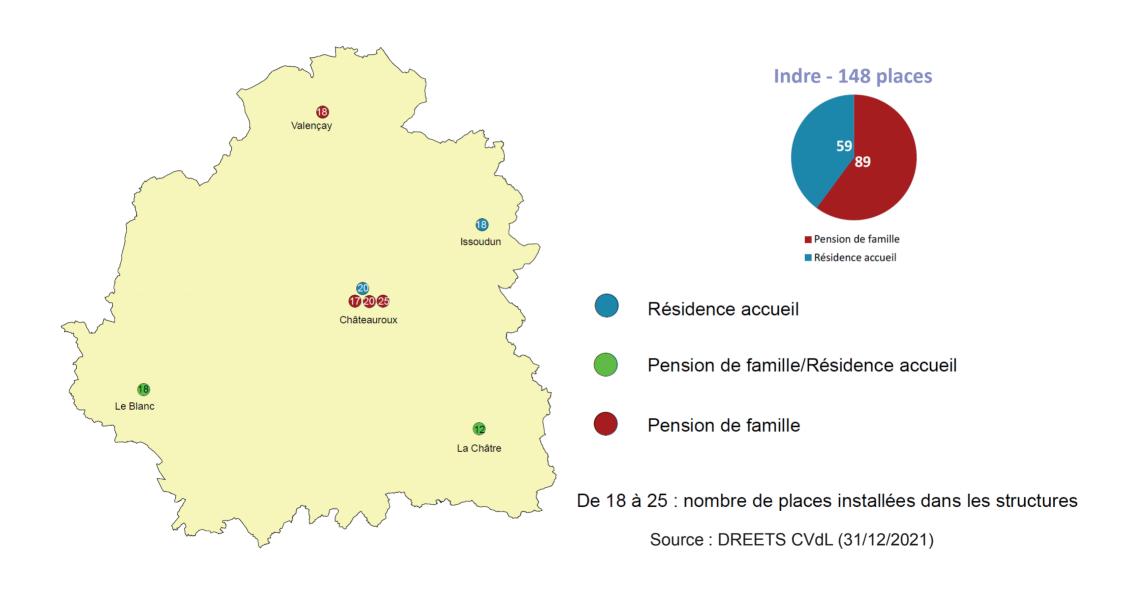


L'entreprise adaptée est une entreprise du milieu ordinaire de travail : Employeurs publics et privés du marché du travail classique avec la particularité d'employer un certain nombre de personnes en situation de handicap. Les conditions de travail sont adaptées aux capacités des personnes en fonction de leur handicap.

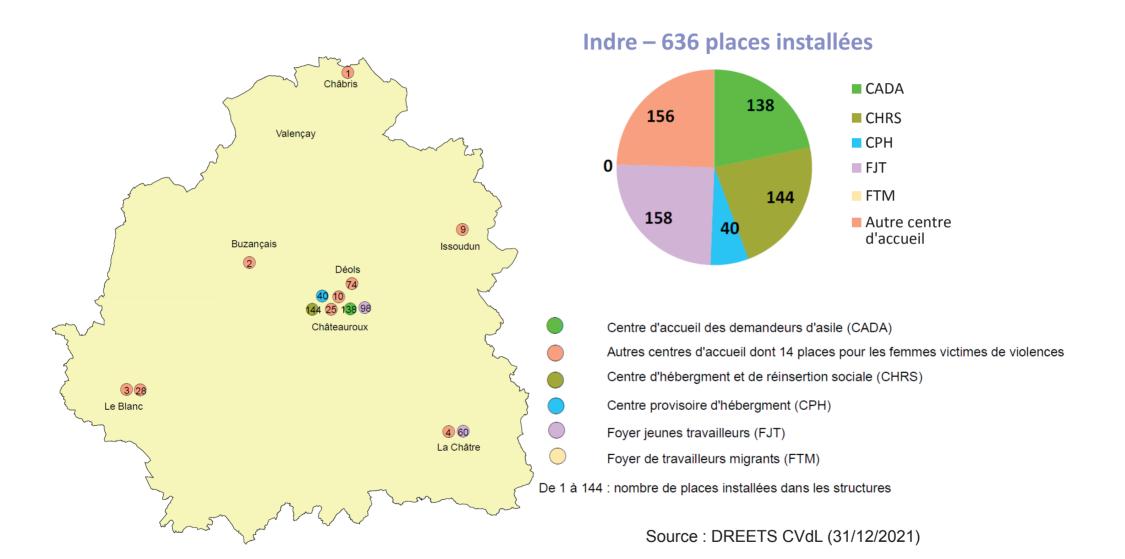
Entreprise adaptée

Source: DREETS CVdL (Mars 2022)

#### Places en résidence accueil et pension de famille



#### Autres établissements d'hébergement



### Dispositifs sanitaires

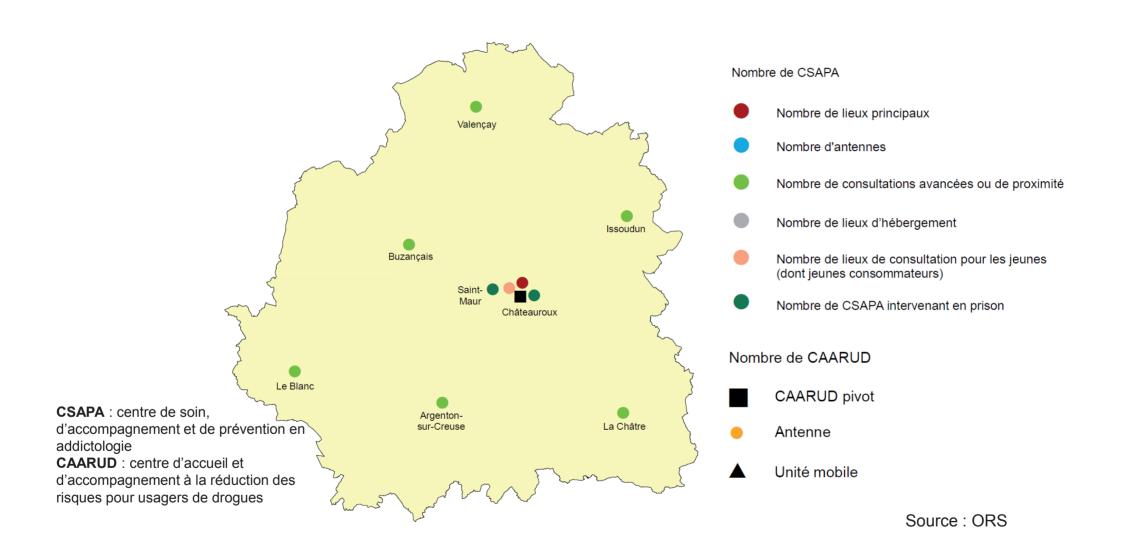


- CEGIDD/Centre de vaccination
- Centre de lutte antituberculeuse (CLAT)
- Permanence d'accès aux soins de santé (PASS)
- Lit halte soins santé (LHSS)
- Centre d'examen de santé (CES)

**CEGIDD** : Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic

Source: OSC

#### Dispositifs sanitaires : lutte contre les addictions



#### **Synthèse**



#### **Faits marquants**

- Une faible densité de population comparativement à la France et la région. Une population marquée par une vieillissement de la population qui se traduit par une part moindre de jeunes de moins de 20 ans et une part plus importante de séniors.
- Une part d'inactifs identique à celle de la France et légèrement moins d'actifs en emploi précaire. Pour autant, le département présente un revenu médian très nettement en deçà de celui du niveau national. Une part de demandeurs d'emploi plus importante en Indre comparativement à celle du niveau national (excepté pour les femmes).
- Une part de jeunes sortis du système scolaire sans diplôme plus élevée qu'aux niveaux national et régional, tout comme la part des jeunes non insérés. A l'inverse, le taux de Bac+2 est nettement plus faible qu'en France et en région.
- Les populations bénéficiaires de différentes allocations sont en proportion comparables au niveau national. En revanche, le taux de ménages en précarité énergétique est plus élevé.

#### **Définitions**

Densité de population : Nombre d'habitants par km².

Enfant vivant dans une famille sans actif occupé: Aucun des parents n'est en emploi.

Taux standardisé sur l'âge et le sexe de personnes inactives : Taux de personnes inactives (ni en emploi, ni au chômage) de 25 à 54 ans.

Taux d'emploi précaire: Population active de 25-54 ans ayant un emploi autre qu'un CDI à temps plein.

Demandeurs d'emploi en fin de mois de longue durée: Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie ABC > 1 an.

Demandeurs d'emploi en fin de mois jeunes : Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A jeunes (moins de 26 ans).

Demandeurs d'emploi en fin de mois femmes : Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A femmes.

Demandeurs d'emploi en fin de mois séniors : Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A séniors (55 ans et plus).

Jeunes sortis du système scolaire sans diplôme: Jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire sans au moins le CEP, BEPC, DNB, etc.

Jeunes non insérés (NEET) : Jeunes de 15-24 ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation.

**AAH**: Part de la population de 20-64 ans bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé.

**AEEH**: Part de jeunes de moins de 20 ans bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé.

ASPA: Part des personnes âgées de 65 ans et plus bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique aux personnes âgées.

Allocataires dépendant à 100 % des prestations CAF :

Allocataires dont les ressources sont constituées entièrement de prestations CAF.

RSA: Part de la population de 15-64 ans allocataire du revenu de solidarité active.

ASS: Part de la population de 18-59 ans bénéficiaire de l'allocation de solidarité spécifique.

ASF: Part de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans bénéficiaires de l'allocation de soutien familial.

Densités de logements sociaux : Nombre de logement sociaux pour 100 résidences principales.

#### **Définitions**

Taux standardisé de mortalité: Le taux standardisé de mortalité est le taux que l'on observerait dans le territoire étudié s'il avait la même structure par âge que la population de référence, population France hexagonale au recensement de population de 2006. Les décès sont classés en âge révolu.

Mortalité par cancer toutes localisations : code CIM 10 : C00-C97.

L'Affection Longue Durée (ALD) : concerne une maladie dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessite un traitement prolongé et particulièrement coûteux. Il en existe plusieurs types, les ALD exonérantes et non exonérantes qui ne donnent pas les mêmes droits. Cela permet de définir le taux de remboursement par l'Assurance Maladie (ticket modérateur). La reconnaissance en affection de longue durée (ALD) de votre maladie permet un remboursement à 100 % (dans la limite du plafond de remboursement) de vos soins et traitements en lien avec la maladie. Certains frais restent néanmoins à la charge du patient. Les soins qui ne sont pas liés à l'ALD sont remboursés normalement.

Recensement de population : Le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.

Institué en 1801, le recensement s'est déroulé tous les 5 ans jusqu'en 1936. De 1946 à 1999, les intervalles intercensitaires ont varié de 6 à 9 ans. Les informations recueillies intéressent les collectivités territoriales, les services de l'État mais aussi les entreprises, sociologues, urbanistes,...

Elles sont une aide pour définir :

- au niveau national les politiques sociales et les infrastructures à mettre en place ;
- au niveau local les politiques urbaines, de transport, de logement, d'équipements culturels et sportifs, les infrastructures scolaires et la mise en place de structures d'accueil pour les jeunes enfants et les personnes âgées.

#### Glossaire

| AAH: Allocation adulte handicapé AEEH: Allocation d'éducation de l'enfant handicapé ALD: Affection de longue durée ALF: Allocation de logement familial ALS: Allocation de logement social APL: Aide personnalisée au logement ASF: Allocation de soutien familial ASPA: Allocation de solidarité spécifique aux personnes âgées ASS: Allocation de solidarité spécifique BEPC: Brevet d'études du premier cycle CADA: Centre d'accueil des demandeurs d'asile CAF: Caisse d'allocations familiales CARSAT: Caisse de retraite et santé au travail CCMSA: Caisse centrale de la mutualité sociale agricole CEGIDD: Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic CEP: Centre d'études primaires CES: Centre d'examen de santé CHRS: Centre d'hébergement et de réinsertion sociale CLAT: Centre de lutte anti tuberculose CNAMTS: Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés | CVDL: Centre-Val de Loire  DNB: Diplôme national du brevet  EPCI: Établissement public à coopération intercommunale  DREAL: Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement  DREETS: Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités  FJT: Foyer jeunes travailleurs  FTM: Foyer travailleurs migrants  GEIQ: Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification  INSEE: Institut national de la statistique et des études économiques  INSERM: Institut national de la santé et de la recherche médicale  LAM: Lit accueil médicalisé  LHSS: Lit halte soins santé  MSA: Mutualité sociale agricole  NEET: Not in Education, Employment or training  PASS: Permanence d'accès aux soins de santé  PPA: Prime pour l'activité  QPV: Quartier prioritaire de la politique de la ville  SIAE: Structures d'insertion par l'activité économique  ZRR: Zone de revitalisation rurale |
|---|--|
| CNAMTS : Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs   |  |
| CNRSI: Caisse nationale du régime de solidarités des indépendants  CPH: Centre provisoire d'hébergement   |  |

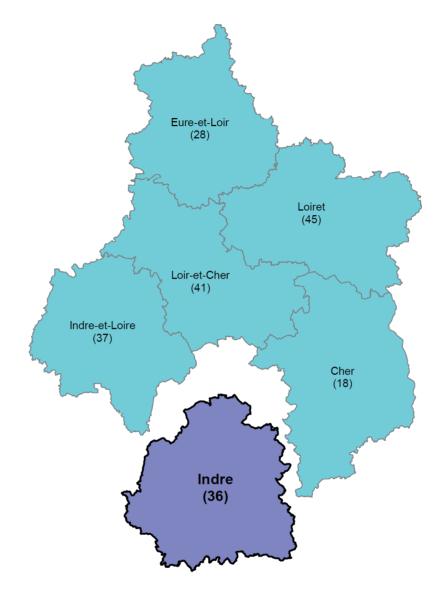
Les photos sont issues de la banque gratuite d'images : https://pixabay.com

**CSAPA:** ... Centre de soin, d'accompagnement, et de prévention en addictologie



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Liberté Égalité Fraternité



**Août 2022** 



